

Parcours conducteur pour la solution de recharge : token & wallbox

Les **principales étapes** pour la réception de ma solution de recharge :

Pour cette solution de recharge, les éléments suivants sont à prendre en considération :

- 1 Notre technicien doit analyser votre installation électrique avant toute commande par défaut, sur base de photos ou physiquement dans les cas non-standards.
- 2 Au cas où votre projet nécessitait des travaux supplémentaires non inclus dans le **forfait d'installation standard**, un devis sera rédigé pour ces suppléments et vous sera soumis à validation.
- 3 Selon votre situation d'habitation, les autorisations ci-dessous vous seront demandées :
 - Vous êtes propriétaire d'une maison unifamiliale > validation de l'autorisation car vous donnez l'autorisation à electris Luxembourg d'intervenir chez vous
 - Vous habitez en résidence > Autorisation de la co-propriété (démarches à effectuer vous-même)
 - Vous êtes locataire > Autorisation du propriétaire (démarches à effectuer vous-même)

IMPORTANT - Autorisations spécifiques et supplémentaires à fournir dans les cas suivants :

✓ Si vous habitez au Luxembourg, vous devez avoir l'autorisation du gestionnaire de réseau. Cette démarche sera effectuée par electris, en votre nom.

✓ Si vous habitez en Belgique, l'installation et mise en service de la wallbox requiert en fin de travaux un contrôle de la part d'un établissement agréé. La coordination de ce contrôle est effectuée par electris, via son installateur local partenaire.

	Maison unifamiliale		Immeuble à appartements	
	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
Accord du gestionnaire de réseau	LU	LU	LU	LU
Information au syndic de copropriété	n/a	n/a	LU, FR, BE, ALL	LU, FR, BE, ALL
Accord écrit de la copropriété	n/a	n/a	LU, FR, BE, ALL	LU, FR, BE, ALL
Accord du propriétaire de l'habitation	n/a	LU, FR, BE, ALL	n/a	LU, FR, BE, ALL
Certification par organisme agréé	BE	BE	BE	BE

